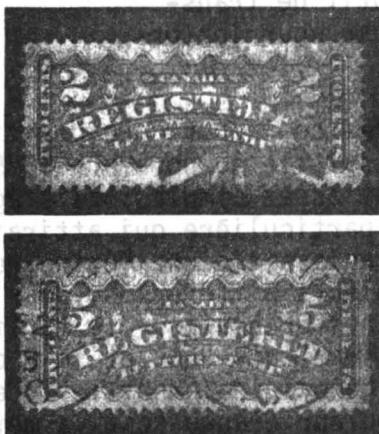


LES TIMBRES POUR LETTRES RECOMMANDÉES

par Guy Des Rivières, F.R.P.S.C.



Tous les collectionneurs de timbres canadiens remarquent immédiatement ces timbres à cause de leur format tout à fait inorthodoxe, ils mesurent 55 millimètres de long par 21 millimètres de haut, et aussi à cause de leur unique fonction d'être utilisés pour les lettres recommandées. Ils constituent une catégorie unique car le Canada est l'un des seuls pays à avoir émis des timbres pour lettres recommandées seulement.

Depuis déjà plusieurs années on discutait de l'opportunité d'émettre un timbre distinctif pour les lettres recommandées et dès mars 1865 l'inspecteur général des Postes J. Dewe soumettait au Ministre des Postes un projet de timbres pour lettres recommandées. Il s'agissait d'un genre d'étiquette en deux parties dont l'une était inscrite du mot "Registered" avec un numéro et l'autre détachable, portait le même numéro et constituait le reçu. Ce genre de timbre qui ressemblait à une étiquette commerciale a été mis de côté et un nouveau projet fut soumis la même année et consistait en un timbre allongé en deux parties, sur l'une un cercle de forme ovale avec l'inscription "Registered" et des motifs à fleurs aux quatre coins, au centre du cercle un blanc pour y inscrire un numéro. L'autre partie, qui se détachait, portait l'indication "Receipt for letter registered" et un endroit pour inscrire le numéro correspondant à celui de l'autre partie et devait servir de reçu.

Le projet a été discuté pendant de nombreuses années et, en 1867, un acte du Parlement du Canada rendait obligatoire la recommandation pour toute lettre contenant des valeurs, ce qui eut pour effet d'augmenter considérablement le volume de lettres recommandées.

En 1872, le Ministre des Postes faisait un rapport à l'effet qu'il semblait opportun d'adopter un timbre distinctif servant uniquement au paiement préalable de lettres recommandées, pour démontrer clairement que le coût avait été dûment payé, et pour attirer l'attention des maîtres de poste à l'effet qu'il s'agissait d'une lettre recommandée et de ne pas la confondre avec une lettre ordinaire.

Il est assez ironique de constater dans ce rapport, quand on pense ce qu'il en coûte de nos jours pour envoyer une lettre recommandée, de voir ce que le Ministre des Postes disait:

LES TIMBRES RECOMMANDÉS

"Il a toujours été la coutume des Postes canadiennes d'exiger une surtaxe aussi minime que possible pour les lettres recommandées, pour la sécurité additionnelle qu'elle donne et pour qu'il n'y ait aucun motif de transmettre des lettres de valeur par courrier ordinaire."

C'est toutefois que trois ans après ce rapport que des timbres pour lettres recommandées furent émis, soit le 15 novembre 1875. Les motifs de l'émission de tels timbres sont assez simples: il s'agissait d'avoir un timbre de forme tout à fait particulière qui attirait immédiatement l'attention à l'effet qu'il s'agissait d'une lettre recommandée. Trois timbres furent émis, de couleurs différentes, pour représenter chacun un tarif différent: le 2 cents orange pour le tarif intérieur, le 5 cents vert pour lettre vers les Etats-Unis et le 8 cents bleu pour le tarif outremer. Il est à noter qu'originalelement le 2 cents devait être rouge mais fut changé pour la couleur orange soit la même couleur que les timbres de la série Petite Reine qui étaient en cours à cette époque.



Il est assez intéressant de constater sur une lettre recommandée de cette époque la similitude de couleurs entre le timbre de trois cents de la Petite Reine et le timbre de deux cents d'enregistrement; lorsque la couleur a changé sur le timbre de la Petite Reine, le timbre de recommandation a aussi suivi. Par exemple, en novembre 1888, lorsque la couleur du timbre de la Petite Reine fut changée en carmin, nous

Quand on a le temps de faire ça en dehors de son service, on voyons le timbre d'enregistrement suivre et dès que la couleur carmin a disparu au début de 1889 sur le timbre de la "Petite Reine", le timbre de recommandation a suivi. Il est à noter que le timbre de 8 cents a eu une très courte vie car dès janvier 1878 les taux d'une lettre recommandée pour l'outre-mer fut réduit de 8 cents à 5 cents. Le 5 cents vert servit alors tant pour l'outremer que pour les Etats-Unis. En mai 1889, le tarif intérieur pour lettre recommandée fut augmenté de 2 cents à 5 cents, c'est donc dire qu'à partir du 8 août 1889 un seul timbre était utilisé pour toutes les lettres recommandées soit au Canada, aux Etats-Unis ou l'outre-mer. En 1893, le Ministère fit disparaître l'obligation d'utiliser le timbre pour lettre recommandée et un timbre de 8 cents de la série de la Petite Reine fut alors émis dans le but unique de servir à payer la recommandation (5¢) et la poste (3¢).



QUANTITE

C'est le timbre de 2 cents qui a servi le plus vu qu'il représentait le tarif pour le Canada. Ce tarif a été en vigueur quatorze ans, soit de 1875 à 1889. Le Ministère des Postes a reçu de l'imprimeur 29,500,000 timbres dont 23,200,000 furent imprimés à Montréal où se trouvait l'imprimerie de la British American Bank Note Co et les autres 6,300,000 furent imprimés à Ottawa à partir de la fin 1887. L'impression de ce timbre se termina en 1889 à cause du changement de tarif.

Quant au 5 cents vert, ce timbre a eu le plus long service, de novembre 1875 jusqu'à août 1893, soit 18 ans dont quatorze seulement pour le tarif vers les Etats-Unis, 11 ans pour le tarif outremer et seulement quatre ans pour le tarif de recommandation au Canada. Sur un total livré au Ministère des Postes de 12,200,000 seulement 3,200,000 furent utilisés avant 1889 et 9,000,000 durant la période de 1889 à 1893 alors que le tarif était uniforme à 5 cents pour le Canada, les Etats-Unis et outremer.

Quant au 8 cents, un timbre très rare qui représentait le tarif d'une lettre recommandée pour l'Angleterre ou l'outremer, ce tarif n'a été en vigueur que du 15 novembre 1875 jusqu'à la réduction de tarif à 5 cents le 1er janvier 1878. C'est dire que le timbre n'a servi que durant une période de deux ans et quelques semaines.

Les chiffres sont assez contradictoires quant au nombre de timbres émis, mais nous croyons que c'est le chiffre avancé par Jarrett qui est de 40,000 exemplaires qui se rapproche le plus de la réalité. Ce timbre sur enveloppe adressé outremer datée de 1876 ou 1877 est d'une grande rareté et se vend plusieurs milliers de dollars. Il ne semble exister qu'une vingtaine d'enveloppes affranchies avec ce timbre durant les années 1876 et 1877.

PLANCHES

Il y a eu deux planches pour le 2 cents, la planche no 1 qui dura de 1875 à 1886 alors qu'il y eut réentrée, et une seconde planche préparée la même année et mise en service immédiatement. Chaque planche comptait 50 timbres soit cinq timbres horizontalement par dix verticalement avec en marge les inscriptions British American Bank Note Co, Montréal ou Ottawa.

Quant au 5 cents, il y eut trois planches. La première planche servit de 1875 à 1886 alors qu'on prépara la planche no 2 qui fut mise de côté à cause de plusieurs défauts. En 1888, on mit en service une troisième planche mais en 1892, la planche no 3 ne suffisant plus, on sortit du tiroir la planche no 2 et on l'utilisa après quelques corrections. Les timbres de cette planche sont assez facilement identifiables par les spécialistes.

Le 8 cents, pour sa part, n'eut qu'une seule planche qui ne servit que pendant une très courte période.

DENTELURE

La dentelure courante est de 12 x 12; toutefois il y a une grande variété de dentelures suivant en cela le timbre de la Petite Reine. Nous pouvons relever des dentelures variant de $11\frac{1}{2}$ à $12\frac{1}{2}$, mais la dentelure $11\frac{1}{2} \times 12$ est définitivement la plus rare. Ce qui rend particulièrement difficile la recherche des différentes dentelures de ce timbre,

c'est qu'il faut mesurer le petit côté pour déterminer la dentelure verticale car c'est de ce côté que l'on rencontre les plus grandes variétés. Il faut donc un odontomètre des plus précis et une bonne loupe pour étudier ces dentelures.

COULEURS

Les couleurs sont assez uniformes quoique le 2 cents présente plus de variétés. même s'il est loin de la gamme de couleurs du timbre de 3 cents de la Petite Reine. Sur ce dernier, les plus grandes variétés de couleurs se rencontrent sur les cinq premières années de son émission, de 1870 à 1875, alors que le timbre de recommandation n'a vu le jour qu'à la fin de 1875.

Les principales couleurs du 2 cents sont les suivantes: orange, qui a été la couleur dominante durant les treize premières années du timbre; par la suite nous voyons apparaître le vermillon, le carmin et le rouge-orange. C'est le timbre de couleur carmin qui a le plus de valeur; il est suivi du rouge-orange, couleur qui n'a été utilisée que vers la toute fin de la période du 2 cents. Il est assez facile de distinguer ces quatre couleurs dominantes.

Dans le 5 cents, nous pouvons classer trois couleurs: le vert foncé, le vert-jaune et le vert-bleu. Ces teintes sont beaucoup moins distinctes et plus difficiles à identifier que les différentes couleurs du 2 cents. Il faut donc avoir plusieurs timbres de 5 cents et les mettre côte à côte pour pouvoir faire une distinction de couleurs. Seuls les experts peuvent les identifier rapidement à première vue.

Pour le 8 cents on peut peut-être parler de deux couleurs: le bleu brillant et le bleu foncé, mais la différence n'est pas très grande.

Comme vous pouvez le constater il s'agit d'un timbre qui a une vie philatélique très intéressante et qui a toujours eu beaucoup d'attrait pour les spécialistes tant comme timbres détachés que sur enveloppes. Il n'est pas très joli mais intéressant, ayant été créé uniquement pour attirer l'attention dans un format à peu près unique dans le monde philatélique.

SOLUTION DU PROBLEME DE LA PAGE 41

Le #184 peut être fabriqué à partir du #130

Le #126a peut être fabriqué à partir du #136

Le #128a peut être fabriqué à partir du #137



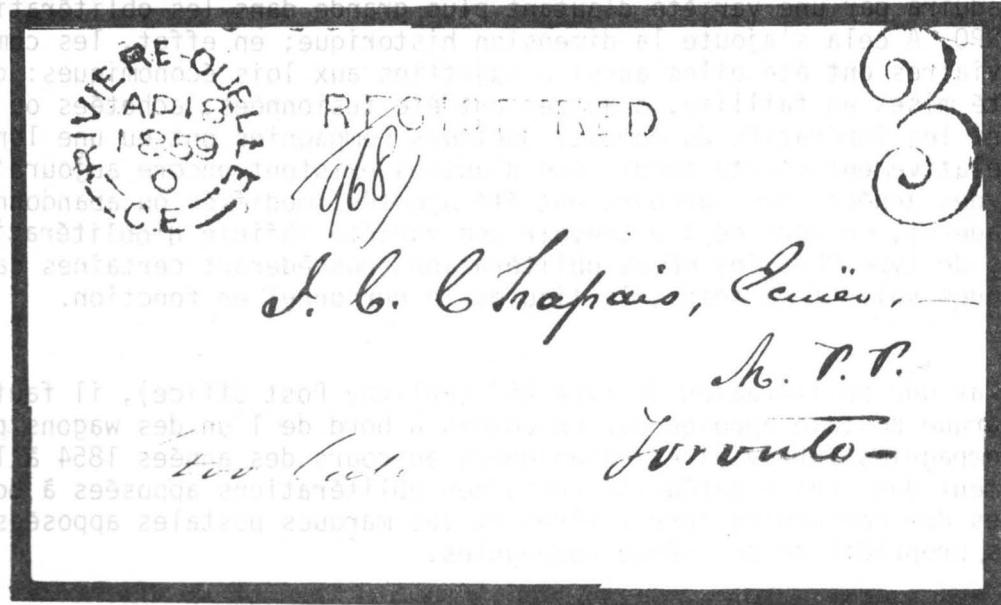


Prospective

La civilisation des loisirs et des sports prend une place de plus en plus grande dans notre vie quotidienne et le ministère des Postes Canadiennes l'a compris ces dernières années. Plusieurs sports devraient à nouveau être illustrés, i.e. le hockey advenant une victoire olympique. Voici les suggestions de nouvelles émissions : le football canadien, le tennis, les courses automobiles, le ballon sur glace, le volley-ball etc.....

Pour le philatéliste désireux de se spécialiser dans la thématique des sports, ou autres, il existe des groupes tels que l'American Topical Association qui offrent de la documentation spécialisée indispensable pour tout collectionneur débutant. La thématique donne les moyens à l'amateur de philatélie moins technique de se hisser aux plus hauts niveaux. En effet la collection thématique se retrouve comme catégories distinctes dans les expositions locales, nationales et internationales et prend avec les années, une ampleur insoupçonnée.

9



Courrier recommandé - voir article page 61